



Traité Chvouot

Michna 11 - Chapitre 4

אָמַר לְשֵׁנִים:
"מִשְׁבִּיעַ אֲנִי עֲלֵיכֶם, אִישׁ כְּלוּנִי וּפְלוּנִי,
אִם יוֹדְעִין אַתֶּם לִי עֵדוֹת,
שֶׁתְּבוֹאוּ וְתַעֲיִדוּנִי",
וְהֵם שְׂוִידְעִין לוֹ עֵדוֹת עַד מִפִּי עַד,
אוֹ שֶׁהִיא אֶחָד מִמֶּנּוּ קָרוֹב אוֹ פְּסוּל,
הָרִי אֵלָיו פְּטוּרִין.

Quelqu'un dit à deux hommes : « Je vous conjure, vous tel et tel, si vous avez un témoignage à me donner, de venir l'exprimer » ; sur quoi ils répliquent : « nous jurons ne rien savoir à ton sujet », tandis qu'en réalité ils le savent, mais seulement d'après l'assertion d'un autre témoin, ou si l'un d'eux est un proche parent de l'objurgateur, ou impropre à attester ; ils sont alors absous.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions